



Harcèlement moral, menaces verbales...

Par **norto**, le **20/03/2009** à **03:46**

Je travaille dans un hotel en tant que réceptionniste depuis plusieurs mois en contrat à durée déterminée (qui finira le 17 mai de cette année).

Il y a peu près une semaine, à l'hôtel pendant mon heure de travail, j'ai chopé deux voleurs - un couple voler 2 bidons de peintures de valeurs de 400 euros destinés à la rénovation de l'établissement. Ils étaient surpris et ne savaient pas quoi faire. En fait, une de ces personnes en sujet travaille avec moi dans le même hôtel que moi en tant que réceptionniste. Et l'autre personne est son copain qu'il l'accompagne souvent au lieu du travail.

J'ai prévenu aussitôt mon Directeur par téléphone et ai expliqué la gravité du problème en demandant de faire quoi par rapport à la situation.

Mon directeur est venu m'interroger et savoir d'avantage sur le fait. J'ai expliqué tout. J'ai montré l'endroit où les voleurs effectuaient l'acte. J'ai clairement dit que l'une de ces personnes était notre confrère.

Mon Directeur m'a écouté attentivement et qu'il m'a demandé de fermer ma bouche en disant qu'il est maître de la situation pour régler le problème aussitôt.

Tantôt, la voleuse qui travaille dans l'établissement m'a appelé pour me dire qu'elle jouait avec son copain avec 2 bidons de peintures qui pèsent au moins 30 kilos.

Et elle a vu que son histoire ne collait pas, elle m'a clairement demandé de ne pas dire au Directeur.

Je lui ai expliqué que j'ai déjà partagé mon constat du vol avec mon Directeur et que je trouve que sa demande de collaboration et sa coopération pour cacher la vérité est inadmissible.

Bizarrement, le Directeur n'établit aucune procédure. Il n'a pas appelé la Police. Il ne m'a pas demandé mon constat du vol en écrit. Il laisse la voleuse continuer à travailler comme-ci rien

n'était en m'intimidant que c'est peut-être une affabulation faite par moi contre elle.

Chaque fois que je lui demande de nous faire une confrontation il, le Directeur me demande de fermer ma bouche. Par contre, la voleuse s'acharne contre moi. Elle m'harcèle sans arrêts. Elle prolifère des propos injurieux et des menaces verbales avec son copain. Ces derniers temps-là, le Directeur est aussi en position contre moi. Il m'a dit que mon témoignage n'est pas suffisante pour pouvoir la virer.

Je suis en drôle de situation.

Premièrement, je ne comprends pas l'attitude du Directeur. Deuxièmement, la voleuse me fait subir tas de choses.

Que faire? Merci de me répondre..